

AVIS DE COURSE

Championnat Régional Ligue des Pays de la Loire Raceboard / Windfoil / Wingfoil

23 Mars 2025 – NDC Voile Angers
Grade 5A

La mention [NP] dans une règle signifie qu'une planche ne peut pas réclamer (No Protest) contre une autre planche pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).
La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs/trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B
- 1.3 - les règlements fédéraux

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront affichés au plus tard 9h le **23 Mars 2025**.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles au plus tard le **23 Mars 2025, 9h** en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.ndcvoileangers.com/regate-de-ligue-pav-windfoil/>

3 COMMUNICATION

- 3.2 [DP] [NP] [Pendant qu'elle est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, une planche ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour toutes les planches.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 L'épreuve est ouverte à toutes les planches des classes :

- **Bic 293 OD** (Minimes pour ceux qui sont nés en 2011 et après)
- **Bic 293 +** (Espoirs pour ceux qui sont nés en 2008 et avant)
- **Raceboard** (RCB)
- **Windfoil** : U17 (2011-2009) ; U19 (2008-2010) ; Sénior
- **Wingfoil** : U19 (Né en 2008 ou après ; Open)

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
- ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.2.1 Pour la planche,

- l'autorisation de port de publicité si nécessaire.
- le certificat de jauge ou de conformité.

4.3 Les planches admissibles doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **22 Mars 2025 - 12h00**, à l'adresse :

<https://www.ndcvoileangers.com/regate-de-ligue-pav-windfoil/>

4.5 Pour être considérée comme inscrite à l'épreuve, une planche doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits. Le règlement se fait en ligne lors de l'inscription. Pour les inscriptions tardives, le règlement se fera le jour de l'épreuve (CB, Chèque ou Espèces).

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription
<i>Toutes</i>	12€ en pré-inscription / 15€ le jour-même

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les planches peuvent être tenues d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription : le **23/03/2025** de **9H à 10H**

8.3 Jours de course :

Date	Classe(s)
23/03/2025	<i>Toutes</i>

8.4 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à **10h30**

8.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **16h**

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.2 Les planches peuvent être contrôlées à tout moment.

9.4 [DP] Les planches doivent également respecter la RCV B6.78.1 lors de la présentation au contrôle.

9.5 [DP] Matériels de sécurité :

- 9.5.1** Pour les planches autres que Wind foils, les équipements suivants sont obligatoires à tout moment sur l'eau :
- Les combinaisons isothermiques dans une eau à 18° ou moins
 - Le gilet d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240
- 9.5.2** Pour les Windfoils et Wingfoils les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :
- Les combinaisons isothermiques jambes longues, d'une épaisseur mini de 2 mm
 - Le port du casque conforme EN 1385
 - Le gilet de protection et d'aide à la flottabilité (EIF Poids Coureurs : 30 kg et moins – 100 NW / plus de 30 kg – 50 NW) conforme à la division 240, ou une veste de protection conforme à la division 240.

10 VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

La RCV B4.50.1(a) s'applique.

11 LIEU

- 11.1** L'Annexe à l'AC 1 fournit le plan du lieu de l'épreuve.
11.2 L'Annexe à l'AC 1 indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera indiqué dans les IC.

- 12.1** Un minimum de **7 Nœuds de vent établi** sera nécessaire pour lancer une ou plusieurs manches pour la classe **Windfoil et Wingfoil** et sera à l'appréciation du comité de course.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Application de la RCV B4.44.1. (Pénalité 360°)
 Le système de pénalité sera défini dans les IC.

14 CLASSEMENT

- 14.2** 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.
14.3 a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
 b) Quand 4 et plus courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de la plus mauvais scores.
14.4 La règle B8.5.4 s'applique pour une course dans des séries éliminatoires qui qualifient une planche pour concourir à un stade ultérieur.
14.5 La RCV B8.A8 s'applique.

18 PROTECTION DES DONNÉES

- 18.1 Droit à l'image et à l'apparence :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.
- 18.2 Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre de la planche, la mauvaise navigation d'autres planches, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- Une coupe pour les 1ères et 1ers de chaque série

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter le [NDC Voile Angers](#)
02 41 73 83 00 – contact@ndcvoileangers.com

ANNEXES

Annexe I – Lieu de l'épreuve et zone de course

